

ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ET ELECTIVE

DE LA LIGUE LORRAINE DE BASKET-BALL

Samedi 18 Juin 2016 à BENOITE-VAUX (55)



RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL

(présenté par Pierre JOLIMET)

RAPPORTS DES COMMISSIONS REGIONALES :

SPORTIVE (présenté par Laurent KULINICZ)

CRO (présenté par Michel TIBERI)

TECHNIQUE (présenté par Eric BETTIOL)

STATUTS ET REGLEMENTS (présenté par Luc VALETTE)

SALLES ET TERRAINS (présenté par Pierre JOLIMET)

DISCIPLINE (présenté par Thierry BILICHTIN)

MEDICALE (non communiqué)



RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL

Présenté par Monsieur Pierre JOLIMET



Pas de grand changement à la Ligue Lorraine de Basket-Ball pendant ces quatre années qui viennent de s'écouler si ce n'est cette importante préparation de la Réforme Territoriale avec toutes les réunions qui se suivent (organisées à Lille, Reims, Vittel...). Et comme nous le disait le Président Fédéral, Jean-Pierre SIUTAT lors de son passage à Nancy en Février dernier, c'est un travail de longue haleine qui ne peut pas être réglé en une heure...

Le Ministre des Sports souhaiterait que cette mise en place soit effective au plus tard le 31 Décembre 2017...

Début Février, une rencontre avec Jean-Paul OMEYER, le Président de la Commission Sports du « GRAND EST » (nom de la nouvelle Région) partage la possibilité que les Commissions de Coordination Régionales (CCR) deviennent l'entité de lien avec les régions et pense que derrière des sous commissions régionales joueront le rôle de ligues.

Pour 2018, il sera traité avec la CCR un contrat jusqu'en 2021, il n'y aura plus qu'un seul interlocuteur à qui sera versé des subventions qui seront réparties mensuellement par celui-ci aux anciennes ligues.

Le Conseil Régional n'imposera aucun mode de fonctionnement, laissant le libre choix aux disciplines de s'organiser mais dans le respect du Code du Sport et des instructions ministérielles.

Afin de sécuriser les salariés des instances et limiter les déplacements, il est préconiser de conserver les structures des ligues actuelles mais en changeant leur dénomination pour ne pas créer de confusion entre nouvelle ligue et anciennes ligues.

Mais revenons à notre Ligue, avec Bertrand, Isabelle et Carole, le travail effectué par tous et plus que satisfaisant, je les félicite et les remercie.

Cependant, à la fin de cette saison sportive, Carole doit nous quitter pour raison professionnelle, son mari est muté dans le Sud de la France. Nous regrettons beaucoup son départ mais la vie est ainsi. Fini pour elle les brouillards du « Grand Est » et vive le soleil... Le nouveau Comité Directeur de la Ligue procédera à son remplacement dans le courant de l'été 2016.

Point sur les licences

Comme sur le plan fédéral (augmentation du nombre de licenciés de plus de 4%), la Ligue de Lorraine se distingue avec une augmentation de 506 licenciés en plus par rapport à la saison 2014-2015 soit 12 454 licenciés au 30 Mai 2016 (+ 4,24%).

(Voir le détail par comité sur les pages suivantes.)

Infos diverses

- Notre Equipe Nationale Féminine a obtenu la Médaille d'Argent à l'EURO 2015 organisé en Hongrie et Roumanie.
- Préparation à Nantes Métropole du TQO du 13 au 19 Juin 2016.
- Notre Equipe Nationale Masculine a obtenu la Médaille de Bronze à l'EURO 2015 organisé à Lille dans une ambiance jamais égalée en France vu le nombre de spectateurs.
- Notre Equipe Masculine préparera le TQO en stage à Manille (Philippines) du 04 au 10 Juillet 2016.

Manifestations organisées par la Ligue Lorraine de Basket-Ball

- Cette année c'est le club de MIRECOURT qui a été retenu pour organiser le ALL STAR GAME qui se fera sur deux journées le samedi 04 et le dimanche 05 Juin 2016.
- Le 07 Août 2015 à Gentilly, le match de notre Equipe de France contre la Serbie (organisé conjointement par le SLUC NANCY, le CD.54 et la Ligue Lorraine) a fait comme prévu le plein à l'Espace Eisenbach, ce fut un franc succès.
- Organisation de l'Open Stanislas à la Pépinière de Nancy.
- Open Féminin, organisation confiée cette année à FROUARD (à confirmer).
- Organisation d'un voyage à Barcelone pour les jeunes du Pôle Féminin et du Pôle Masculin (plus de détails dans le compte rendu du Président de la Commission Technique, E. BETTIOL).
- Les 18 et 19 Juin 2016 seront organisés à Geispolsheim (Bas-Rhin) pour la première fois les Finales Inter-Régionales de la Grande Région (vous trouverez plus de détails dans le compte rendu du Président de la Commission Sportive, L. KULINICZ).

Vous trouverez également dans les pages qui vont suivre, les rapports des autres Présidents de Commissions :

- M. TIBERI pour la CRO
- T. BILICHTIN pour la Commission de Discipline
- K. HENIQUI pour la Commission Féminine
- L. VALETTE pour la Commission des Statuts et Règlements
- P. JOLIMET pour la Commission des Salles et Terrains
- M. MERKLING pour la Trésorerie
- JM. GEOFFROY pour la Commission Médicale

Tableau des résultats des clubs lorrains évoluant en Championnat de France :

CLUBS	DIVISION	CLASST	SITUATION
GET VOSGES	NM1	4 ^{ème}	MAINTIEN
UNION STE MARIE METZ BASKET	NM2	6 ^{ème}	MAINTIEN
JOEUF-HOMECOURT BASKET	NM2	5 ^{ème}	MAINTIEN
EB. MIRECOURT	NM3	2 ^{ème}	MAINTIEN
BC. LONGWY-REHON	NM3	1 ^{er}	MONTEE
SAINT-DIE VB.	NM3	9 ^{ème}	MAINTIEN
US. SILVANGE BASKET	NM3	8 ^{ème}	MAINTIEN
SLUC NANCY BA.	NMU18Elite	1 ^{er}	/
SLUC NANCY BA.	NMU15Elite	3 ^{ème}	/
ASPTT NANCY TOMBLAINE	NF3	7 ^{ème}	MAINTIEN
METZ BC.	NF3	10 ^{ème}	DESCENTE
UNION METZ NANCY BASKET	NFU18Elite	5 ^{ème}	/
UNION METZ NANCY BASKET	NFU15Elite	4 ^{ème}	/

Avec une multitude de joueurs blessés, l'équipe du SLUC PRO se maintient en PROA.

Bonnes vacances.

Le Secrétaire Général de la LLBB,

Pierre JOLIMET

RAPPORT DE LA COMMISSION SPORTIVE REGIONALE

Présenté par Monsieur Laurent KULINICZ



La Commission Sportive Régionale s'est réunie au siège de la Ligue tous les jeudis pour homologuer les rencontres, contrôler le respect de la règle du brûlage (rencontres nationales et régionales), contrôler les qualifications, les surclassements ; relever les fautes techniques et disqualifiantes sans rapport, contrôler les feuilles de marque pour y relever toutes les anomalies et là rien de nouveau : il y en a et de plus en plus, etc.

Pour la saison prochaine avec la mise en place de l'e-Marque à tous les niveaux régionaux la CSR va être dans l'obligation de revoir tout son fonctionnement. Les réunions hebdomadaires ne seront plus une obligation ; les feuilles de marque étant accessibles aux membres de la commission depuis leur domicile.

Le bilan administratif de la saison est le suivant :

- Gestion de quelques 1500 rencontres, championnats, coupes, phases finales, inter-comités, etc ;
- 20 rencontres ont été données perdues par forfaits dont 1 en PN M et 1 en PN F. Idem à 2014/2016 ;
- 2 forfaits généraux en Excellence Masculine ont été enregistrés ;
- 2 rencontres ont été données perdues par pénalité contre 4 en 2014/2015 ;

LES FÉMININES

OPEN FEMININ :

L'Open 2015 a été le dernier organisé par l'ASPTT Nancy Tomblaine. Pour l'édition 2016 la Ligue est à la recherche d'un nouvel organisateur. Sans doute l'association sportive de Frouard Pompey.

PRE-NATIONALE FEMININE :

12 équipes. Silvange accède à la NF 3. Toul, Sluc Nancy et Haut du Lièvre sont reléguées en championnat départemental.

	EQUIPES	PTS	JOU	GAG	PER	DEF	FOR	PEN	PENALITES			+	-	QUOTIE NT	
									ARB	ENT	JEU				
🏆	1	US SILVANGE	40	22	18	4	0	0	0	0	0	0	1313	1159	1,13287
↔	2	METZ BC - 2	39	22	17	5	0	0	0	0	0	0	1436	1130	1,27079
↔	3	VANDOEUVRE	38	22	16	6	0	0	0	0	0	0	1477	1205	1,22572
↔	4	JOEUF	37	22	15	7	0	0	0	0	0	0	1317	1147	1,14821
↔	5	E B MIRECOURT	35	22	13	9	0	0	0	0	0	0	1332	1198	1,11185
↔	6	EB NILVANGE	34	22	13	8	0	0	1	0	0	0	1424	1351	1,05403
↔	7	GET VOSGES	33	22	11	11	0	0	0	0	0	0	1200	1235	0,97165
↔	8	BOULANGE	30	22	8	14	0	0	0	0	0	0	1236	1267	0,97553
↔	9	ASP STE MARIE	29	22	7	15	0	0	0	0	0	0	1326	1407	0,94243
🏆	10	ESPERANCE TOUL	29	22	7	15	0	0	0	0	0	0	1253	1415	0,88551
🏆	11	SLUC NANCY	28	22	6	16	0	0	0	0	0	0	1153	1386	0,83189
🏆	12	HAUT DU LIEVRE	22	22	1	20	0	1	0	0	0	0	833	1380	0,60362

EXCELLENCE FEMININE :

Comme pour la saison dernière championnat en deux phases ; une première départementale qui a qualifié les 14 équipes qui ont composé l'Excellence et une seconde phase 100% régionale avec un tournoi final pour attribué le titre de championne et désigner les trois équipes accédantes à la Pré-Nationale.

Le final four regroupant les équipes classées 1 et 2 de chaque poule a désigné Verdun comme championne et comme accédantes à la Pré-Nationale, Verdun, Silvange et la CTC Sel et Vernois.

	EQUIPES	PTS	JOU E	GAG	PER D	DEF	FOR F	PEN	PENALITES			+	-	QUOTIE NT	
									ARB	ENT	JEU				
POULE A															
🏆		PTT NANCY	21	12	3	0	0	0	0	0	0	0	561	412	
🏆	2	CTC SEL ET VERMOIS	20	12	4	0	0	0	0	0	0	0	663	579	
🏆	3	CTC BAR REVIGNY	19	12	5	0	0	0	0	0	0	0	641	542	
🏆	4	LIVERDUN	18	12	6	0	0	0	0	0	0	0	532	556	
🏆	5	CHAVELOTI	17	12	5	0	0	1	0	0	0	0	533	565	
🏆	6	B C THERMAL	16	12	8	0	0	0	0	0	0	0	519	663	
🏆	7	GERARDMER	14	12	10	0	0	0	0	0	0	0	489	621	
POULE B															
🏆	1	VERDUN	23	12	1	0	0	0	0	0	0	0	843	597	
🏆	2	SILVANGE	20	12	4	0	0	0	0	0	0	0	720	617	1,15315
🏆	3	SARREBOURG	20	12	4	0	0	0	0	0	0	0	752	594	0,86719
🏆	4	CHARNY	19	12	5	0	0	0	0	0	0	0	784	653	
🏆	5	ROMBAS OC	17	12	5	0	0	1	0	0	0	0	747	640	
🏆	6	PONT A MOUSSON	14	12	10	0	0	0	0	0	0	0	556	892	
🏆	7	FLORANGE OC	11	12	11	0	0	1	0	0	0	0	485	894	

BARRAGE

1	VERDUN	4	3	0	0	0	0	0	0	0	0	131	73	0
2	SILVANGE	3	3	1	0	0	0	0	0	0	0	93	109	0,85321
3	CTC SEL ET VERMOIS	3	3	1	0	0	0	0	0	0	0	84	115	0,73043
4	PTT NANCY	2	3	2	0	0	0	0	0	0	0	93	104	0

LES MASCULINS**PRE-NATIONALE MASCULINE**

14 équipes. Vandoeuvre accède à la NM 3. Metz BC, Charny et les PTT Nancy Tomblaine sont relégués en Excellence.

	EQUIPES	PTS	JOU E	GAG	PER D	DEF	FOR F	PEN	PENALITES			+	-	QUOTIENT
									ARB	ENT	JEU			
1	VANDOEUVRE	48	26	4	0	0	0	0	0	0	0	2122	1589	1,33543
2	LUDRES P S V	48	26	4	0	0	0	0	0	0	0	2100	1719	1,22164
3	SLUC NANCY	44	26	8	0	0	0	0	0	0	0	1972	1716	1,14918
4	STE MARIE	42	26	10	0	0	0	0	0	0	0	1877	1669	1,12462
5	SARREBOURG	39	26	13	0	0	0	0	0	0	0	2119	2144	0,98833
6	BCV VERDUN	39	26	13	0	0	0	0	0	0	0	1870	1906	0,98111
7	B C THERMAL	39	26	13	0	0	0	0	0	0	0	1777	1858	0,9564
8	E B MIRECOURT	39	26	13	0	0	0	0	0	0	0	1908	1882	1,01381
9	DOMBASLE	39	26	11	0	0	0	1	0	0	0	1929	1877	1,0277
10	AUBOUE	38	26	14	0	0	0	0	0	0	0	1634	1778	0,91901
11	JOEUF	35	26	17	0	0	0	0	0	0	0	1963	2257	0,86973
12	METZ BC - 1	33	26	19	0	0	0	0	0	0	0	1763	1976	0,8922
13	CHARNY	32	26	20	0	0	0	0	0	0	0	1754	2151	0,81543
14	NANCY	29	26	21	0	0	1	0	0	0	0	1506	1752	0,85958

Suite à la demande de Saint Dié d'être relégué de NM 3 dans une compétition inférieure la Ligue a bénéficié de la place laissée vacante en championnat national. LUDRES PSV a accepté d'évoluer la saison prochaine en championnat nationale NM 3.

EXCELLENCE MASCULINE :

23 équipes au départ du championnat et 21 au terme de la compétition. 2 forfaits généraux à la fin de la phase aller ; les PTT Nancy Tomblaine en poule A et Florange en poule B.

Joudreville est champion régional. Du fait du nombre restreint d'équipe l'Excellence n'a enregistré aucune relégation en division inférieure. Les barrages EX M/PN M et EX M/H M ont été annulés.

Quatre équipes accèdent à la PN M ; Ste Marguerite, Haut du Lièvre, Joudreville et Longwy Rehon. Suite à descente du Metz BC de PN M l'équipe 2 en EX M est de fait reléguée en HM.

L'Esperance de Toul a demandé à être relégué en Honneur.

Suite à la seconde accession en championnat national (*Ludres PSV*) une place est disponible en PN M. Une rencontre sèche a été jouée le samedi 04 juin à Mirecourt en lever de rideau de la finale de la Coupe de Lorraine. Rencontre qui a opposé Le Val d'Ajol aux PTT Metz. Résultat : Le Val d'Ajol / PTT Metz = 68 à 86. Les PTT Metz accèdent à la Pré-Nationale Masculine. La place laissée libre reviendra à une équipe d'Honneur.

	EQUIPES	PTS	JOU E	GAG	PER D	DEF	FOR F	PEN	PENALITES			+	-	QUOTIE NT		
									ARB	ENT	JEU					
POULE A																
🏆	1	STE MARGUERITE	37	20	17	0	0	0	0				1469	1130	1,3	
🏆	2	HAUT DU LIEVR	36	20	16	0	0	0	0				1592	1247	1,27666	
↔	3	LA VAL D'AJOLAISE	36	20	16	0	0	0	0				1714	1313	1,3054	
↔	4	VANDOEUVERE	33	20	13	0	0	0	0				1560	1299	1,20092	
↔	5	LUDRES P S V	32	20	12	0	0	0	0				1570	1350	1,16296	
↔	6	SAINT MAX	32	20	12	0	0	0	0				1412	1249	1,1305	
↔	7	SLUC NANCY	31	20	11	0	0	0	0				1482	1324	1,11933	
↔	8	LA PORTE VERTE	26	20	6	0	0	0	0				1353	1531	0,88373	
↔	9	GET VOSGES	24	20	4	0	0	0	0				1278	1682	0,7598	
↔	10	B C THERMAL	22	20	3	0	0	1	0				1147	1477	0,77657	
↔	11	ESPERANCE TOUL	19	20	0	0	0	1	0				951	1886	0,50424	
POULE B																
🏆	1	JOUDREVILLE P B	34	18	16	0	0	0	0				1397	1059	1,31916	
🏆	2	LONGWY REHON	33	18	15	0	0	0	0				1277	1071	1,19234	
↔	3	ASPTT METZ	33	18	15	0	0	0	0				1398	1163	1,20206	
↔	4	THIONVILLE	31	18	13	0	0	0	0				1350	1178	1,14601	
↔	5	ROSSELANGE	27	18	9	0	0	0	0				1242	1187	1,04633	
↔	6	EB NILVANGE	25	18	7	0	0	0	0				1341	1385	0,96823	
↔	7	U S JARNY	23	18	5	0	0	0	0				1080	1238	0,87237	
↔	8	ES HAGONDANGE	22	18	4	0	0	0	0				1198	1377	0,87	
↔	9	L S MONTIGNY - I	22	18	4	0	0	0	0				1015	1309	0,7754	
↔	10	METZ BC - 2	20	18	2	0	0	0	0				1033	1364	0,75733	
RENCONTRES POUR LE TITRE DE CHAMPION																
Ste MARGUERITE			JOUDREVILLE						66	69						
JOUDREVILLE			Ste MARGUERITE						79	49						

HONNEUR MASCULIN :

24 équipes. Silvange a été déclaré champion de Lorraine. Aumetz et Raon sont relégués en championnat départemental. Devant le nombre d'équipe à remplacer en EX M les barrages accession ou relégation ont été annulés.

Accèdent à l'Excellence ; Noméxy, Bar le Duc, Silvange et Auboué.

Hayange accède en EX M en remplacement du Metz BC 2. Pour les deux accessions restantes, remplacement de Toul et l'équipe qui accédera (Val d'Ajol et/ou PTT Metz) il faut attendre le résultat de celui-ci. La décision sera prise lors du Bureau du 06 juin.

	EQUIPES	PTS	JOU E	GAG	PER D	DEF	FOR F	PEN	PENALITES			+	-	QUOTIE NT	
									ARB	ENT	JEU				
POULE A															
🏆	1	NOMEXY	43	22	21	0	0	0	0				1808	1313	1,37699
🏆	2	CSLB BAR LE DUC	38	22	16	0	0	0	0				1656	1514	1,09379
?	3	LA VAL D'AJOLAISE	34	22	12	0	0	0	0				1525	1492	1,02211
?	4	CHAVELOT	33	22	11	0	0	0	0				1452	1538	0,94408
?	5	HAUT DU LIEVRE	33	22	11	0	0	0	0				1428	1534	0,93089
↔	6	SAINT DIE	32	22	11	0	0	1	0				1382	1378	1,0029
↔	7	DIEUZE	32	22	10	0	0	0	0				1532	1623	0,94393
↔	8	FLEVILLE LOISIRS	32	22	10	0	0	0	0				1398	1385	1,00938
↔	9	CTC SEL ET VERMOIS	32	22	10	0	0	0	0				1592	1568	1,0153
↔	10	HOUEMONT	30	22	8	0	0	0	0				1350	1470	0,91836
↔		LUDRES P S V	29	22	7	0	0	0	0				1395	1506	0,92629
🏆	12	RAON	27	22	5	0	0	0	0				1388	1565	0,8869
POULE B															
🏆	1	SILVANGE	44	22	22	0	0	0	0				1931	1189	1,62405
🏆	2	AUBOUE	40	22	18	0	0	0	0				1808	1448	1,24861
🏆	3	HAYANGE	37	22	15	0	0	0	0				1646	1412	1,16572
↔	4	CREHANGE	34	22	12	0	0	0	0				1607	1500	1,07133
↔	5	CTC CHARBON	34	22	12	0	0	0	0				1574	1333	1,18079
↔	6	JOUDREVILLE P B	33	22	12	0	0	1	0				1415	1281	1,1046
↔	7	BCV VERDUN - 2	33	22	12	0	0	1	0				1482	1257	1,17899
↔	8	ES HAGONDANGE	32	22	10	0	0	0	0				1402	1315	1,06615
↔	9	SARREBOURG	31	22	9	0	0	0	0				1414	1409	1,00354
↔	10	SARREGUEMINES	29	22	7	0	0	0	0				1519	1642	0,92509
↔	11	AVENIR DE VIGNOT	25	22	3	0	0	0	0				1376	1729	0,79583
🏆	12	BC AUMETZ	22	22	0	0	0	0	0				853	2472	0,34506
RENCONTRES POUR LE TITRE DE CHAMPION															
NOMEXY			SILVANGE			62	80								
SILVANGE			NOMEXY			86	62								

ACCESSIONS DÉPARTEMENTALES :

Six équipes départementales accèdent à l'Honneur Régionale.

- En accession directe : Villers (CD54), Charny (CD 55), Rosselange (CD 57) et Gironcourt (CD 8) ;
- En accession suite au barrage : Champigneulles (CD 54) et Audun le Tiche (CD 57).

LES JEUNES FEMINIQUES

Faute d'engagée aucun championnat régionale n'a été mis en place dans les catégories d'âge ; U20, U17 et U13.

Pour les U15 -cinq engagées- et les U17 -six engagées- seule une phase qualificative d'octobre à mi-décembre a été organisée pour qualifier l'équipe qui débutera le championnat « inter-région ». Les équipes ont été ensuite mises à la disposition de leur CD respectif.

	U 15 F EQUIPES	PTS	JOU E	GAG	PER D	DEF	FOR F	PEN	PENALITES			+	-	QUOTIE NT
									ARB	ENT	JEU			
1	CHAVELOT	16	8	0	0	0	0	0				540	325	1,66153
2	ROMBAS OC	14	8	2	0	0	0	0				630	360	1,75
3	SLUC NANCY	12	8	4	0	0	0	0				387	409	0,94621
4	METZ BC - 3	10	8	6	0	0	0	0				315	526	0,59885
5	LONGEVILLE	8	8	8	0	0	0	0				324	576	0,5625
6	REVIGNY	8	10	1	6		3					258	558	-

	U 17 F EQUIPES	PTS	JOU E	GAG	PER D	DEF	FOR F	PEN	PENALITES			+	-	QUOTIE NT
									ARB	ENT	JEU			
1	BCV VERDUN - 3	20	10	10	100	0	0	0	0	0				1,69117
2	CTC SEL ET VERMOIS	17	10	7	70	3	0	0	0	0				1,32286
3	SARREBOURG	17	10	7	70	3	0	0	0	0				1,26482
4	GET VOSGES	14	10	4	40	6	0	0	0	0				0,93719
5	SLUC NANCY	12	10	2	20	8	0	0	0	0				0,74519
6	PTT NANCY	9	10	0	0	9	0	0	1	0				0,51139

Une Coupe de Lorraine en U15F et U17F a été mise en place. Le nombre d'engagée n'a pas été plus prolifique que pour les championnats, 7 équipes en U15 et 4 en U17. Les deux finales ont été jouées le dimanche 04 juin en lever de rideau de la finale de la Coupe senior et l'All Star Game féminin.

- Finale U 15 : Chavelot vs **Rombas** = 51 à 60
- Finale U 17 : Sluc Nancy vs **Verdun** = 46 à 56

LES JEUNES MASCULINS

LES U20 MASCULINS :

14 équipes. Compétition en deux phases. Une première pour qualifier une équipe « SILVANGE » pour participer à l'inter-région.

Une seconde phase à deux niveaux, excellence (7 équipes) et honneur (7 équipes).

	EQUIPES	PTS	JOU E	GAG	PER D	DEF	FOR F	PEN	PENALITES			+	-	QUOTIE NT
									ARB	ENT	JEU			
EXCELLENCE														

1	CTC PAYS HAUT	23	12	11	91,6 7	1	0	0	0	0	0	0	0	1.025
2	HAUT DU LIEVRE	23	12	11	91,6 7	1	0	0	0	0	0	0	0	0.933
3	VANDOEUVRE	18	12	6	50	6	0	0	0	0	0	0	0	0.866
4	CHAMPIGNEULLES	18	12	6	50	6	0	0	0	0	0	0	0	0.770
5	BCV VERDUN	16	12	4	33,3 3	8	0	0	0	0	0	0	0	0.786
6	ES HAGONDANG	15	12	3	25	9	0	0	0	0	0	0	0	0.726
7	E B MIRECOURT - 3	12	12	1	8,33	10	0	0	1	0	0	0	0	0.654

HONNEUR

1	STE MARIE	22	12	2	0	0	0	0	0	0	0	779	665	0
2	B C THERMAL	20	12	4	0	0	0	0	0	0	0	835	695	0
3	LONGEVILLE	19	12	5	0	0	0	0	0	0	0	824	714	0
4	L S MONTIGNY	19	12	3	0	0	1	0	0	0	0	820	655	0
5	SLUC NANCY	16	12	6	0	0	1	0	0	0	0	671	733	0
6	SAINT MAX	15	12	7	0	0	1	0	0	0	0	666	617	0
7	BCV VERDUN - 4	11	12	11	0	0	1	0	0	0	0	440	956	0

LES U17 MASCULINS :

18 équipes. Compétition en deux phases. Une première pour qualifier une équipe « SLUC NANCY » pour participer à l'inter-région.

Une seconde phase à deux niveaux, excellence (7 équipes) et honneur (8 équipes).

	EQUIPES	PTS	JOU E	GAG	PER D	DEF	FOR F	PEN	PENALITES			+	-	QUOTIENT
									ARB	ENT	JEU			
EXCELLENCE														
1	METZ BC - 3	22	12	2	0	0	0	0	0	0	0	916	690	0
2	CTC CHARBON	21	12	3	0	0	0	0	0	0	0	750	701	1,03061
3	LUDRES P S V	21	12	3	0	0	0	0	0	0	0	776	748	0,9703
4	GET VOSGES	19	12	5	0	0	0	0	0	0	0	901	817	0
5	CHARNY	15	12	9	0	0	0	0	0	0	0	732	812	0
6	THONVILLE	14	12	10	0	0	0	0	0	0	0	682	855	0
7	JOEUF	13	12	9	0	0	1	0	0	0	0	684	818	0
HONNEUR														
1	LONGWY REHON	27	14	1	0	0	0	0	0	0	0	1304	704	0
2	CTC SEL ET VERMOIS	26	14	2	0	0	0	0	0	0	0	1066	756	0
3	FROUARD	22	14	6	0	0	0	0	0	0	0	973	1008	0
4	ES HAGONDANGE	21	14	7	0	0	0	0	0	0	0	874	839	0
5	SILVANGE	20	14	8	0	0	0	0	0	0	0	727	818	0
6	REMIREMONT	18	14	6	0	0	1	0	0	0	0	738	825	0
7	JOUDREVILLE P B	16	14	12	0	0	0	0	0	0	0	677	995	0
8	STE MARIE	13	14	11	0	0	1	0	0	0	0	676	1090	0

LES U15 MASCULINS :

13 équipes. Compétition en deux phases. Une première pour qualifier une équipe « METZ BC » pour participer à l'inter-région.

Une seconde phase à deux niveaux, excellence (6 équipes) et honneur (6 équipes).

	EQUIPES	PTS	JOU E	GAG	PER D	DEF	FOR F	PEN	PENALITES			+	-	QUOTIENT
									ARB	ENT	JEU			
EXCELLENCE														
1	<i>SLUC NANCY</i>	18	10	2	0	0	0	0	0	0	0	734	570	0
2	<i>LONGEVILLE</i>	17	10	3	0	0	0	0	0	0	0	788	664	0
3	<i>LONGWY REHON</i>	16	10	4	0	0	0	0	0	0	0	691	666	1,01342
4	<i>CHARNY</i>	16	10	4	0	0	0	0	0	0	0	794	715	0,98676
5	<i>CTC SEL ET VERMOIS</i>	13	10	7	0	0	0	0	0	0	0	552	686	0
6	<i>SARREBOURG</i>	10	10	10	0	0	0	0	0	0	0	524	782	0
HONNEUR														
1	<i>JOEUF</i>	18	10	2	0	0	0	0	0	0	0	777	627	1,032
2	<i>ASPTT METZ</i>	18	10	2	0	0	0	0	0	0	0	678	601	0,96899
3	<i>CTC CHARBON</i>	16	10	4	0	0	0	0	0	0	0	647	625	0
4	<i>CHAVELOT</i>	15	10	5	0	0	0	0	0	0	0	708	679	0
5	<i>GET VOSGES</i>	13	10	7	0	0	0	0	0	0	0	580	747	0
6	<i>B C THERMAL</i>	10	10	10	0	0	0	0	0	0	0	611	722	0

LES U13 MASCULINS :

12 équipes. Compétition traditionnelle en une phase.

	EQUIPES	PTS	JOU E	GAG	PER D	DEF	FOR F	PEN	PENALITES			+	-	QUOTIENT
									ARB	ENT	JEU			
POULE A														
1	<i>SLUC NANCY</i>	44	22	22	0	0	0	0	0				1886	775
2	<i>SILVANGE</i>	42	22	20	2	0	0	0	0				1770	865
3	<i>GET VOSGES</i>	39	22	17	5	0	0	0	0				1262	1025
4	<i>METZ BC</i>	36	22	14	8	0	0	0	0				1303	1062
5	<i>ESPERANCE TOUL</i>	35	22	13	9	0	0	0	0				1064	1125
6	<i>REVIGNY</i>	33	22	11	11	0	0	0	0				1158	1306
7	<i>ASPTT METZ</i>	31	22	9	13	0	0	0	0				1046	1217
8	<i>JOEUF</i>	30	22	8	14	0	0	0	0				1003	1422
9	<i>LONGWY REHON</i>	27	22	6	15	0	0	1	0				1007	1252
10	<i>CHARNY</i>	27	22	6	15	0	0	1	0				1036	1334
11	<i>AUBOUE</i>	26	22	5	16	0	0	1	0				984	1463
12	<i>SAINT DIE</i>	23	22	1	21	0	0	0	0				779	1392

LES TOURNOIS INTER-COMITES

Déjà supprimé en masculin la question se pose aujourd'hui de savoir s'il faut encore les maintenir en féminin. Bien que toutes les dates fixées lors de la Commission sportive élargie en accord avec les Comités Départementaux aucune n'est respectée.

Une date est arrêtée, par exemple, pour la communication des équipes qualifiées.

Alors que toutes les programmations (à 3 équipes un CD n'ayant pas transmis ses qualifiés) avaient été diffusées à tous les participants le CD défaillant communique avec 3 jours de retard ses qualifiés sans se soucier que tout est à refaire. Tout est refait et là nous sommes informés que pour des organisateurs la date ne convient et que pour d'autres ils ne peuvent pas jouer à la date fixée ils disputent des finales de Coupes Départementales et d'autres déclarent ne pas vouloir participer à l'épreuve ayant été informé trop tardivement du tournoi.

Résultat. Chaque tournoi devant réunir 4 équipes : L'inter comités senior féminin est annulé, l'inter comités U17F se joue à 3 équipes et celui des U15F à 2 équipes. Seul le tournoi U13F se joue à 4 équipes.

Devant les difficultés pour organiser en fin de saison ces tournois et le peu d'intérêt qu'ils suscitent faut-il encore les maintenir ?

LA COUPE DE LORRAINE

Notre formule actuelle avec l'entrée en compétition des équipes nationales, NM 2 et NM 3 après la fin de leur compétition donne entière satisfaction même si quelques voix dissonantes, sans elle que ferions-nous, se font entendre surtout pour critiquer la présence des équipes nationales.

La refonte du Trophée Coupe de France avec son point bonus a été remise en cause par des clubs de NM 2 et NM 3. La FFBB maintenant son bonus modifie les systèmes de qualification des équipes qu'elle avait mis en place. Nous avons, comme le règlement nous le permettait, qualifié pour la phase nationale le vainqueur de notre coupe régionale de la saison précédente.

Exit cette possibilité. La FFBB nous impose d'organiser des rencontres qualificatives au Trophée France et de communiquer le qualifier Lorrain pour le 20 décembre.

Pour cette phase régionale les équipes souhaitant participer au Trophée France devront s'engager auprès de la Ligue et le nombre d'engagé définira le nombre de rencontres à organiser. La participation n'est pas une obligation les associations sont libre de participer ou de ne pas participer à ce Trophée.

Pour nos Coupes Régionales rien ne sera modifiés et la formule mise en place depuis plusieurs saisons sera renouvelée pour 2016/2017.

CHALLENGE MICHEL TISSIER / MASCULIN			
1/2 FINALE			
HAGONDANGE (H M) +28	JOEUF HOMECOURT (NM 2)	60	102
MIRECOURT (NM 3)	LONGWY REHON (NM 3)	58	54
FINALE			
MIRECOURT (NM 3) +07	JOEUF HOMECOURT (NM 2)	69	73

CHALLENGE BERNARD KERIQUEL / FEMININ			
1/2 FINALE			
PTT NANCY (NF 3)	GET VOSGES (PN F) +07	75	36
SILVANGE (PN F) +07	METZ BC (NF 3)	53	71
FINALE			
PTT NANCY (NF 3)	METZ BC (NF 3)	35	41

LA FEUILLE DE MARQUE « e-MARQUE »

La feuille de marque électronique « e-MARQUE » sera obligatoire sur toutes les compétitions régionales, championnat et coupe, jeunes et seniors, féminines et masculines.

Lors des engagements un référent « e-Marque » sera demandé.

LES DEROGATIONS

Quelques 300 dérogations ont été traitées par la CSR. Environ 90% de celle-ci traitées via le module Intranet Club.

Pour la saison prochaine la CSR sera beaucoup plus stricte quant au traitement et à l'acceptation des dérogations. Tout report de rencontre à une date ultérieure sera refusé, sauf cas et situation exceptionnel. Seules les dérogations pour avancer la date d'une rencontre sera acceptée. *Article 30 des Règlements Sportifs Généraux de la Ligue.*

Cette saison des rencontres ont été reportées et les clubs ont été dans l'incapacité de trouver d'un commun accord une nouvelle date à celle-ci. Ensuite ces dérogations perturbent et posent d'énorme problème aux répartiteurs quant au changement à apporter aux désignations.

LES PROCEDURES

Une fois de plus nous avons constaté que les différentes procédures, licences manquantes, surclassement, fautes techniques, etc. ne sont pas respectées ou ne sont même pas appliquées. Cela nous complique le contrôle des feuilles, faut-il sanctionner...

La mise en place généralisée de l'e-Marque devrait aider et simplifier le travail administratif des arbitres. Certaines procures devront être revues et adaptées à l'e-Marque.

LES ENGAGEMENTS

Pour la saison prochaine tous les engagements dans une compétition régionale se feront via FBI. Il reviendra aux associations de confirmer et de compléter les informations concernant l'équipe (entraîneur, référent e-Marque, etc.) et ensuite de valider l'engagement.

Le calendrier des rencontres sera ensuite édité par la CSR. Les associations disposeront alors d'environ 1 à 2 mois pour mettre à jour et modifier automatiquement, via FBI, la programmation de leur rencontre à domicile ; uniquement le jour samedi et /ou dimanche, l'horaire et la salle. Les changements se feront sans accord de l'adversaire.

Pour les inversions de rencontre une dérogation devra obligatoirement être saisie sur FBI et avoir l'accord de l'adversaire.

Un document reprenant la procédure sera mis en place et vous sera adressé mi-juin.

Pour les championnats jeunes la même procédure sera mise en place après réception des accords de participation aux différentes compétitions.

L'ALL STAR GAME

La 9^{ème} édition de l'All Star Game se déroulera dans les Vosges à Mirecourt. Pour la première fois la manifestation se déroulera sur deux journées ; le samedi réservé aux masculins et le dimanche aux féminines avec le premier All Star Game féminin.

La CSR souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances et à la saison prochaine.

Un merci tout particulier au secrétariat Isabelle et Carole, à Bertrand et aux membres de la Commission pour l'aide qu'elles (qu'ils) m'ont apporté durant toute la saison.

Le Président de la Commission Sportive Régionale,

Laurent KULINICZ

RAPPORT DE LA COMMISSION REGIONALE DES OFFICIELS (C.R.O)

Présenté par Monsieur Michel TIBERI



Tout d'abord je voudrais remercier André TERNARD, ainsi que l'ensemble de son Bureau, pour m'avoir confié la Commission Régionale des Officiels durant cette saison 2015-2016.

Mon mandat arrive à son terme, et l'avenir ne m'appartient pas.

Je voudrais également remercier l'ensemble de mes collègues de la C.R.O., avec lesquels j'ai pu travailler efficacement et répondre aux attentes de l'ensemble des arbitres.

Je pense avoir été à leur écoute et à leur disposition.

Je remercie également, l'ensemble des membres du Comité Directeur, pour les échanges intéressants que nous avons pu avoir, et les Présidents de C.D.O. avec lesquels je travaillerai à nouveau en étroite collaboration, si toutefois les élections me permettent d'être présent pour un nouveau mandat.

Après ces remerciements, je voudrais vous dire combien j'ai été heureux d'occuper cette fonction, combien je suis fier du travail réalisé, et des résultats obtenus, mais aussi, vous faire part des difficultés rencontrées au quotidien pour gérer ce monde des officiels, des dirigeants, des élus, et faire face à leurs susceptibilités et leurs personnalités.

La Commission Régionale des Officiels, n'est pas vraiment un long fleuve tranquille.

Notre début de saison s'est trouvé assez mouvementé puisqu'il a fallu gérer très rapidement les affaires courantes de la commission et organiser le stage de rentrée des arbitres régionaux du dimanche 27 Septembre 2015 à TOMBLAINE.

Notre première réunion CRO s'est tenue le 13 Octobre 2015 à TOMBLAINE, elle a permis de tracer les grandes lignes, les différents projets, et les stages qui allaient se mettre en place.

Notre commission s'est réunie à 5 reprises.

Concernant les stages de perfectionnement des arbitres, il y a eu au total cinq stages, dont un annulé à Ste-Marie-Aux-Chênes :

- Le premier stage à Tomblaine, les 24 et 25 Octobre 2015 : 17 participants.
- Le deuxième stage à Sarrebourg, les 02 et 03 Janvier 2016 : 17 participants.
- Le troisième stage à Tomblaine, regroupant principalement les arbitres en vue du concours Championnat de France CF2.
- D'autres stages sont venus s'ajouter, les 06 et 07 Février 2016 à TOUL, et les 17 et 18 Avril 2016 à St-Marie-Aux-Chênes, toujours réservé aux arbitres du concours.
- Le quatrième stage à Ste-Marie-Aux-Chênes, le 20 Février 2016. Ce stage a été annulé, fautes de candidats.
- Le cinquième et dernier stage s'est tenu à Epinal, les 02 et 03 Avril 2016 : 20 participants qui ont eu le plaisir d'avoir la visite du Président de la FFBB, Jean-Pierre SIUTAT, avec lequel ils ont pu échanger.

Le stage prévu initialement à Ste-Marie-Aux-Chênes, et annulé, faute de candidats, a eu pour conséquence, de provoquer une réunion extraordinaire des arbitres le 13 Mars 2016, afin qu'ils puissent s'exprimer sur leurs absences. La formation ainsi que la communication avec nos arbitres restent un problème.

Des points importants ont été soulevés, et retenus à l'avenir pour la C.R.O. (distance, coût, hébergement...).

Concernant la formation réalisée au cours de cette saison, je tenais à remercier tout particulièrement Djamel KACED, notamment pour la préparation des stages de perfectionnement, mais également celle des candidats au concours Championnat de France CF2. Huit candidats ont été présentés à ce concours nécessitant des mois d'apprentissage et de préparation.

Le concours s'est déroulé le 23 Avril 2016 à Tomblaine, avec Eddie VIATOR comme jury. Les résultats devraient nous être communiqués mi-juin 2016.

Un merci également à Marco Lourenco Rodriguez, pour son investissement dans le sport universitaire.

Les 05 et 06 Décembre 2015, le Président de la C.R.O. a pu assister à un séminaire des Présidents de CRO à PARIS. Deux sujets ont été abordés, le concours CF2 et la charte des officiels.

Au cours de cette saison, la C.R.O. et la Commission Sportive se sont réunies afin de régler un certain nombre de dysfonctionnements concernant les désignations d'arbitres. La caisse de péréquation connaissait un léger déséquilibre financier. Tout est rentré dans l'ordre après qu'une nouvelle réunion se soit tenue le 30 Janvier 2016, avec les Présidents de Comités Départementaux accompagnés de certains élus.

Des mesures ont été prises concernant les désignations, ce qui a permis de rééquilibrer la caisse de péréquation.

La C.R.O. et ses arbitres a également participé à de nombreux TIC/TIL :

Les 29 et 30 Octobre 2015, un pré-TIL à Besançon.

Les 27-28-29 Décembre 2015, le tournoi de Noël à Luxembourg.

Le 10 Janvier 2016, le T.I.C à Villers les Nancy.

Les 17-18-19- et 20 Février 2016, le TIC/TIL à ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN.

Les 13-14-15 Avril 2016, le T.I.L. qualificatif à Dombasle.

Les 17-18-19 Juin 2016 TIL U14 à GIVET (08).

Concernant ces stages et la participation de nos arbitres lorrains, nous avons eu l'occasion de féliciter, Marianne MICHEL et Vincent THIRIET, qui sont sortis du TIL en Avril 2016 à DOMBASLE, et qui ont été retenus pour participer au stage de perfectionnement, à Magny le Hongre (77).

Nous avons eu la satisfaction de voir Jonathan STAUDT officier sur une finale de Coupe de France à BERCY, et également le voir retenu pour les filières HN à Paris.

Un autre lorrain s'est illustré également sur cette fin de saison, en raison de son classement, il s'agit de Maxime MELLARD, qui a officié sur le trophée du futur à PARIS (Play-off Espoirs).

Des félicitations également à Raymond MICHEL, pour son poste de commissaire PROA, notamment sur le match télévisé SLUC NANCY - S.I.G, et les matchs play-off, ou il a eu le plaisir d'officier dernièrement.

Concernant la partie O.T.M, Julien BOISSEAU a été nommé répartiteur O.T.M. HN sur l'ensemble de la Zone Est.

Gaëlle MASSIERO s'est illustrée en tant qu'O.T.M. HN pour officier sur des matchs PRO A et PRO B.

Christelle WILLMAN et Catherine ZAKEL, ont officié sur le match SIG - GALATASARAY, finale de l'Eurocup à Strasbourg.

Toujours Christelle WILLMANN, Angeline BLOT, et Joëlle BALMA, ont officié au Final Four EUROCOUPE à Châlons/Saône les 29, 30 Avril et 1^{er} Mai 2016.

Eric BETTIOL peut désormais officier en CF1.

Je voudrais noter également que toutes les informations de la C.R.O. sont visibles sur le site de la LLBB. Ce site est enrichi régulièrement par Nicolas WIETNIK, à qui j'adresse mes remerciements.

Pour conclure, j'adresse mes remerciements les plus sincères à l'ensemble des Officiels en table de marque, pour leur efficacité et leur disponibilité.

Je m'adresse aussi à l'ensemble des arbitres officiant en Département, en Ligue ainsi que tous les arbitres du Championnat de France.

Leur disponibilité, leur réactivité, et leur motivation pour officier ont permis que l'ensemble des matchs de cette saison puisse se jouer.

Même si la tâche n'est pas facile chaque week-end, tous ces officiels étaient présents. Je m'en félicite.

Je ne voudrais surtout pas oublier l'ensemble des dirigeants, bénévoles très nombreux, que j'ai pu rencontrer sur les terrains ou en dehors, sans qui nous ne pourrions pleinement vivre notre passion pour le Basket.

Remerciements également aux observateurs, tous niveaux confondus, pour leur temps passé à observer nos collègues, aux explications données lors des briefings et débriefings, et à la rédaction de leurs observations, qui permettent de se corriger et de progresser.

Je termine en vous souhaitant à toutes et tous de bonnes vacances, avec tout le plaisir de se revoir en début de saison.

« ACTA EST FABULA »

Le Président de la Commission Régionale
des Officiels (C.R.O),

Michel TIBERI

RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE REGIONALE

Présenté par Monsieur Eric BETTIOL



BILAN TECHNIQUE

Sept réunions techniques, deux journées ETR et une réunion de la Commission Technique.

FORMATION DU JOUEUR

Nombre de stage :

- Août 2015 : Stage U13 avec participation des comités à Dombasle et Saint Nicolas de Port du 25 au 27 Août, 3 jours.
Stage U15 Pôles à La Bresse du 28 au 30 Août, 3 jours.
- Toussaint 2015 : Stage U14 à Dombasle les 26 et 27 Octobre, 2 jours.
Tournoi U14 en Franche Comté les 29 et 30 Octobre, 2 jours.
- Noël 2015 : Tournoi des Trois Frontières, U14 à Luxembourg, du 27 au 29 Décembre, 3 jours.
- Janvier 2016 : TIC U13 à Nancy le 10 Janvier, 1 jour.
- Février 2016 : Stage U13 à Dombasle du 12 au 14 Février, 3 jours.
TIC and TIL Benjamins à Strasbourg, 4 jours avec Comité de Moselle (Filles) et Comité de Meurthe-et-Moselle (Garçons).
- Mars 2016 : Stage Pôles Féminin et Masculin à Barcelone, du 7 au 12 Mars, 5 jours.
- Avril 2016 : Stage U14-U15 à Dombasle du 10 au 12 Avril, 3 jours.
Tournoi Qualificatif U15 à Dombasle du 13 au 15 Avril, 3 jours.
TIC U11 à Tomblaine le 24 Avril, 1 jour.
- Mai 2016 : TIC U12 à Tomblaine le 16 Mai, 1 jour.
- Juin 2016 : TIC U14 à Givet (Champagne-Ardenne) du 17 au 19 Juin, 3 jours.

Résultats tournois :

CATEGORIES	TOURNOIS	MASCULIN	FEMININ
MINIMES 2	TIL QUALIFICATIF 2001	3 ^{ème}	2 ^{ème}
MINIMES 1	PRE TIL 2002	3 ^{ème}	2 ^{ème}
BENJAMINS	TIC and TIL 2003	4 ^{ème}	2 ^{ème}

Niveau individuel

Pas de sélection en camp national ni entrée INSEP, ni en centre de formation.

FORMATION DE CADRES

CQP P1, P2 : date et lieu à définir, 5 jours

Résultats

EXAMENS	CANDIDATS	ADMIS
CQP P1	19	En cours
CQP P2	8	FFBB
INITIATEURS	17	En cours

CQP - P1 et P2 : un jour d'examen + examen sur site pour la pédagogie.

INITIATEUR : un jour d'examen.

PREVISIONNEL 2016-2017

FORMATION DU JOUEUR

- Camp inter comités U13 à Dombasle du 22 au 24 Août 2016, 3 jours.
- Stage U15 à La Bresse (20 garçons et 20 filles) : du 25 au 27 Août 2016, 3 jours.
- CIZ U14 : à Temple-sur-Lot, du 23 au 28 Octobre 2016.
- Stage U14 (12 garçons et 12 filles) : date et lieu à définir, 2 jours.
- PRETIL U14 : en Champagne Ardennes, du 31 Octobre au 1 Novembre 2016.
- Tournoi des Trois Frontières U14 : du 27 au 29 Décembre 2016.
- TIC lorrain U13 : Lieu à définir, en Janvier 2017.
- Stage U14 et U15 (15 garçons et 15 filles) : date et lieu à définir, 3 jours.
- Stage U13 (15 garçons et 15 filles) : date et lieu à définir, 3 jours.
- TIC and TIL U13 : en Alsace ou Franche-Comté, du 21 au 24 Février 2017.
- Stage Minimes 2 (12 garçons et 12 filles) : date et lieu à définir, 3 jours.
- TIL Qualificatif U15 : en Alsace ou Franche-Comté, du 18 au 20 Avril 2017.
- TIL Minimes 1 : du 9 au 11 Juin 2017.
- CIL U13/U14 : à Vittel ou Mulhouse, du 16 au 19 Août 2017.

FORMATION DE CADRES

- WEPS : à Vittel, du 27 au 28 Août 2016, 2 jours.
- Recyclage Entraîneurs Lorrains : à Vittel, le 27 Août 2016.

Le Président de la Commission Technique Régionale,

Eric BETTIOL

RAPPORT DE LA COMMISSION REGIONALE DES STATUTS ET REGLEMENTS

Présenté par Monsieur Luc VALETTE



Les règlements de la Ligue de Lorraine vont peu évoluer pour la saison prochaine.

Pour la saison 2016/2017, la principale évolution concerne l'extension de la feuille de marque électronique (e-Marque) à l'ensemble des compétitions gérées par la Ligue Lorraine de Basket.

La réforme territoriale aura un impact fort sur le fonctionnement de la Ligue Lorraine dans les saisons futures :

- Un Comité de Concertation Régional (CCR) a été créé au niveau de la nouvelle région Grand Est. Ce comité est composé des présidents des 3 ligues régionales (Alsace, Champagne Ardennes et Lorraine) et des 10 présidents de comités départementaux. Le rôle de ce comité (qui a statut de sous-commission fédérale) est de proposer un schéma de fonctionnement dans le cadre de la nouvelle région Grand Est.
- Le CCR va être dotée d'une personnalité juridique (avec délégation de pouvoir de la FFBB) pour représenter officiellement le basket-ball vis à vis des autorités régionale (conseil régional et état pour le CNDS notamment) dans une période transitoire.
- Les ligues régionales, les comités départementaux et la FFBB seront dotés de nouveaux statuts qui devraient être votés lors des assemblées générales 2017.
- La fusion des ligues régionales existantes doit intervenir au plus tard en juin 2020 pour donner naissance à une seule ligue pour la région Grand Est. A cette échéance le CCR disparaîtra.

Les travaux du CCR ont pour objet de proposer à la FFBB, qui est décisionnaire, les modalités de la fusion des ligues existantes en incluant tous les aspects : gouvernance, sportifs (organisation des championnats), administratifs (existence ou non d'antennes dans les anciennes régions pour conserver la proximité), technique (quid des pôles sur la nouvelle région ? question à traiter par la Direction Technique Nationale), emploi, patrimoine...

Le CCR dans ses propositions doit à la fois tenir compte de la spécificité de nos territoires (nouvelle région constituée d'une ancienne région avec un nombre important de licenciés et une forte densité de population et deux autres anciennes régions avec moins de licenciés et une faible densité de population) et des règlements fédéraux.

La saison a été longue pour tous, faites un bon break pour attaquer la saison 2016/2017 en pleine forme.

Le Président de la Commission Régionale
des Statuts et Règlements,

Luc VALETTE

RAPPORT DE LA COMMISSION REGIONALE DES SALLES ET TERRAINS

Présenté par Monsieur Pierre JOLIMET



La saison 2015-2016 était la dernière année où toutes les équipes Jeunes, Pré-Nationales, Régionales et Départementales devaient évoluer dans des équipements sportifs conformes à la nouvelle réglementation tracés, chrono, etc...

Quelques difficultés ont été rencontrées ici ou là dans certains comités ou les nouveaux tracés ont été effectués au début de l'année 2016.

Quelques rappels

Les clubs de NM1 accédant en PROB à l'issue de la saison 2015-2016 devront obligatoirement avoir des panneaux ancrés au sol à déport de 3,25m et disposer d'une salle classée H3 répondant à l'ensemble des prescriptions réglementaires en vigueur à la date d'engagement.

Dans le cadre d'un équipement en NL3, le club doit disposer d'équipement classé H2.

Les Présidents des Commissions Départementales des Salles et Terrains sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires que vous pourriez désirer, faites appel à eux.

Bonnes vacances à tous.

Le Président de la Commission Régionale
des Salles et Terrains,

Pierre JOLIMET

RAPPORT DE LA COMMISSION REGIONALE DE DISCIPLINE

Présenté par Monsieur Thierry BILICHTIN



Bonne saison pour la Commission de Discipline puisque nous avons travaillé moins que l'an dernier !

25 dossiers disciplinaires ont été ouverts en 2015/2016 soit 8 de moins que la saison précédente. De plus, sur ces 25 dossiers, 3 ont été classés sans suite.

Il faut noter, que sur les 22 dossiers restants, il y a 13 dossiers pour des joueurs sanctionnés de 4 fautes techniques ou disqualifiantes sans rapport et 3 dossiers pour 6 fautes techniques ou disqualifiantes sans rapport.

Cela fait donc 58 fautes techniques minimum réparties sur 13 personnes... C'est vraiment ce que l'on appelle des récidivistes. Il est pourtant surprenant de s'apercevoir que les fautes sont souvent attribuées aux mêmes personnes par les mêmes arbitres.

Mais revenons à nos dossiers : il n'y a eu que 10 dossiers ouverts pour des faits de match. Lorsque l'on sait qu'il y a plus de 1 500 rencontres de jouées, je pense que nous pouvons être satisfaits.

Les dossiers se répartissent comme suit :

3 en pré nationale masculine, 5 en honneur masculines et malheureusement, et c'est le point vraiment négatif, 2 chez les jeunes.

A noter, aucun dossier en excellence masculine et surtout, aucun dossier chez les féminines. Bravo Mesdames !

A signaler que deux personnes cumulent chacune 2 dossiers et, qui plus est, on trouve parmi ces deux personnes un arbitre.

Tous les attendus sont sur le site de la LLBB et sont affichés dès que les délais d'appel sont écoulés. Ne soyez pas surpris de voir quelques noms masqués, nous n'avons pas le droit de le divulguer lorsqu'il s'agit de mineurs.

Merci à Isabelle qui assure le secrétariat de la commission avec beaucoup de professionnalisme ainsi qu'aux membres de la commission qui accomplissent une tâche pas facile : il s'agit de sanctionner ou pas nos pairs en se forgeant une intime conviction.

Une dernière réunion de la commission doit avoir lieu pour traiter les dossiers de la fin de saison.

Voilà, je ne vais vous prendre plus de temps, je vous remercie de votre attention et vous souhaite de bonnes vacances.

Le Président de la Commission Régionale
de Discipline,

Thierry BILICHTIN